

# **REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF**

## **27<sup>ème</sup> COURSE DE COTE REGIONALE DE SUMENE**

### **Les 03 & 04 Mai 2025**

*Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes.*

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CIGALOISE - ST HIPPOLYTE DU FORT -  
Organise, en qualité d'organisateur administratif, les 3 et 4 Mai 2025 avec le concours de l'Association Cévennes Auto Moto de SUMENE :

Une épreuve automobile régionale dénommée : 27<sup>ème</sup> Course de Côte de SUMENE 2025

Cette épreuve compte pour : La coupe de France de la montagne 2025 coefficient 1, le championnat de la Ligue régionale Occitanie Méditerranée, le challenge ASA CIGALOISE / GT2I 2054.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue régionale Occitanie Méditerranée sous le numéro **CC5/2025** en date du **22/01/2025**. et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro **75** en date du **22/01/2025**

#### **Organisateur technique**

**Nom : DUCROS Thierry**

**Adresse : ACAM de SUMENE – Mairie – 30440 SUMENE**

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'évènement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA.**

## **ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE**

### **1.1P. OFFICIELS :**

Président du Collège des Commissaires Sportifs :	<b>Mr VATON Jean Louis</b> .....Licence n° 5493-08/09
Commissaires Sportifs	<b>Mr CHRISTOL Jean Claude</b> ..Licence n° 15590/0811 <b>Mr PASCAL Jean-François</b> .....Licence n° 2806-08/01
Directeur de Course :	<b>Mme ROL Evelyne</b> ..... Licence n° 40773-08/01
Directeur de Course Adjoint :	<b>Mr ROL Sébastien</b> ..... Licence n° 44492-05/11
Commissaires Techniques :	<b>Mr VIALLET Stephen</b> ..... Licence n° 239603-08/09 <b>Mr JAMET Michel</b> ..... Licence n° 189386-08/09 <b>Mr BOUSQUET Sébastien</b> Licence n° 243494-08/09
Chargé de la mise en place des moyens :	<b>Mr DUCROS Thierry</b> .....Licence n° 5153-08/09
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	<b>Mr CALAGE Lionel</b> ..... ..Licence n° 6734-09/09
Chargé des relations avec les concurrents	<b>Mme Véronique CARBOU</b> Licence N°119788-08/16
Chargé des commissaires de route :	<b>Mr ARGELES Xavier</b> .....Licence n° 162782-08/05
Classements (Informatique) :	<b>Mr</b>
Chronométrateurs (Départ) :	<b>Mr BASTID Alain</b> ..... Licence n°155491-08/09
:	
Chronométrateurs (Arrivée) :	<b>Mme JOLY-DEGARDIN Michelle</b> ..... Licence n° 197168-08/08
Observateur Ligue Occitanie Méditerranée	<b>Mr CHRISTOL Jean Claude</b> ..Licence n° 15590/0811

## 1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements le mardi 29 Avril 2025 à 24 h 00.  
Publication de la liste des engagés le 30 Avril 2025.  
Vérifications administratives le samedi 03 Mai 2025 de 15 h à 18 h 45.  
Vérifications techniques le samedi 03 Mai 2025 de 15 h 15 à 19 h 00.

Briefing des commissaires le dimanche 04 Mai 2025 à 8 h sur la place du plan à SUMENE

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais le dimanche 04 Mai 2025 à 8 h 45.  
Essais chronométrés (2 montées) le dimanche 04 Mai 2025 de 9 h à 12 h.

### **IMPÉRATIVEMENT DANS L'ORDRE DECROISSANT DES NUMEROS DE COURSE.**

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course le dimanche 04 Mai 2025 à 12 h 30.

### **Course**

1<sup>ère</sup> montée le dimanche 04 Mai 2025 à partir de 13 h 15 ou dès la publication de la liste des autorisés à la course (à la discrétion du Directeur de Course)

2<sup>ème</sup> montée dimanche 04 Mai 2025 à l'issue de la 1<sup>er</sup> montée de course

3<sup>ème</sup> montée dimanche 04 Mai 2025 à l'issue de la 2<sup>ème</sup> montée de course

4<sup>ème</sup> montée susceptible d'être organisée à la discrétion du Directeur de Course selon l'horaire

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage place du plan à SUMENE.

Affichage des résultats provisoires : 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.

PODIUM le dimanche 04 Mai 2025 à 18 h sur la place du plan à SUMENE

Remise des prix le dimanche 04 Mai 2025 à 18 h, sur la place du plan à SUMENE

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : le dimanche 04 Mai 2025 à 7 h 15 sur la ligne de départ

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

## 1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le samedi 03 Mai 2025 de 15 h à 18 h 45.

Vérifications techniques le samedi 03 Mai 2025 de 15 h 15 à 19 h 00.

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage :

Yannick VIVENS 4 rue des écoles 30440 SUMENE

Taux horaire de la main-d'œuvre : 60 € TTC.

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire (original) ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le samedi 03 Mai 2025 à 18 h 45.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs, dont la réunion est prévue le dimanche 4 Mai 2025 à 7 h 30.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte 2025.

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1P. ENGAGEMENTS

engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

**ASA CIGALOISE**

**2 Rue René Cassin – BP 33 - 30170 ST HIPPOLYTE DU FORT**

**Tél : 04 66 77 67 73 - mail: [asacigaloise30@gmail.com](mailto:asacigaloise30@gmail.com) Jusqu'au mardi 29 Avril 2025 à minuit.**

Les droits d'engagement sont fixés à 320 €, réduits à 160 €, (licencié ASA Cigaloise 130 €) pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur, **par chèque à l'ordre de L'ACAM SUMENE.**

Licence à la journée : Conditions de délivrance - Titulaire du permis de conduire – Certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile - Participation : Valable pour une seule participation à une épreuve régionale de Course de Côte du calendrier de la FFSA .

**Participation uniquement aux groupes F2000 – N – FN – A – FA – FS – FC - GT de Série —**

**80€ à l'ordre de ASA CIGALOISE**

Les engagements devront **obligatoirement** être accompagnés des frais de participation et du certificat médical (**délivré par le médecin traitant, pour les licences à la journée**).

Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 40 les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1P. VOITURES ADMISES**

**Le nombre des voitures admises est fixé à 100**

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte.2025

### **4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES – EQUIPEMENTS**

Voir règlement standard des Courses de Côte.2025.

#### **4.2.4. ECHAPPEMENT**

Voir règlement standard des Courses de Côte. 2025.

### **4.3P. NUMEROS DE COURSE**

Voir règlement standard des Courses de Côte. 2025.

### **4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE**

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

### **4.5P. EQUIPEMENT DU PILOTE**

Se reporter au tableau des équipements de sécurité 2025.

## **ARTICLE 5P. PUBLICITES**

Voir règlement standard des Courses de Côte. 2025.

Publicité obligatoire (non rachetable) : En cours de négociation, fera l'objet d'un additif le jour de l'épreuve. ;;;

Publicité optionnelle : En cours de négociation, fera l'objet d'un additif le jour de l'épreuve.

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1P. PARCOURS**

La Course de Côte de SUMENE a le parcours suivant :

Départ Sur la D11, à 100 m après le carrefour D11 et D20.

Arrivée Sur la D11A à 2 km après le départ.

Pente moyenne 7 % - Longueur du parcours 2 km.

Modalités de retour au départ derrière la voiture du directeur de course.

Parc de départ sur la D11, 200m avant la ligne de départ

Parc d'arrivée sur la D11, 200m après la ligne de d'arrivée.

La course se déroulera en 3 montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

#### **6.2P. ROUTE DE COURSE**

L'accès au départ se fera depuis le parc <<concurrents>> par la D20 et la D11.

#### **6.3P. FILE DE DEPART**

File de départ : lieu : sur la D11

Le départ se fera de 30' en 30'

Rappel : les conducteurs devront se ranger file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne sera pas présenté dans ce délai pourra être exclu de l'épreuve.

#### **6.4P. SIGNALISATION**

Voir règlement standard des Courses de Côte 2025.

#### **6.5P. PARC CONCURRENT**

Les parcs concurrents seront situés pour tous les groupes sur la commune de Sumène.  
Les parcs concurrents seront accessibles à partir de 14 heures, le samedi 03 Mai 2025.  
Les remorques devront être garées dans le parc concurrent.

#### **6.6P. PARC FERME FINAL**

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés est situé sur la place du plan à SUMENE.

#### **6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS**

Les tableaux d'affichage seront placés :

Pendant les vérifications au parc des vérifications : Place de plan à SUMENE

Pendant les essais et la course au parc départ sur la ligne de départ

Pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc fermé d'arrivée sur la place du plan à SUMENE

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

#### **6.8P. PERMANENCE**

Pendant la manifestation, une permanence se tiendra :

Sur la ligne de départ de 9 h à 17 h 30.

Téléphone permanence n° 06 14 33 35 24

Centre de secours le plus proche :

Lieu : SUMENE - Téléphone n° 18

### **ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

#### **7.1P. ESSAIS**

Tous les concurrents sont tenus d'effectuer au moins une montée d'essais de bout en bout.

#### **7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)**

La conférence aux pilotes (briefing) sera distribuée contre émargement, aux vérifications administratives.

#### **7.3P. COURSE**

Voir règlement standard des Courses de Côte. 2025

La procédure de départ se fera aux feux tricolores, chaque 30 secondes.

#### **7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES**

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales.

### **ARTICLE 8P. PENALITES**

Voir règlement standard des Courses de Côte. 2025

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

- un classement général pour les voitures de Sport (série A),
- un classement général pour les voitures de Production (série B),
- un classement par groupe et par classe (séries A et B confondues)

## ARTICLE 10P. PRIX

### 10.1p Trophée Jean-Marc MAURIN

Le trophée sera remis au meilleur cévenol des bassins Suménois, Gangeois et Viganais qu'il devra remettre en jeu l'année suivante.

### 10.2p Prix

La répartition des prix se fera de la façon suivante:

	SCRATCH		CLASSE	1er	2ème	3ème
1er	230 €		1 à 3 partants	50 €		
2ème	180 €		4 à 8 partants	100 €	80 €	
3ème	150 €		9 & plus partants	160 €	100 €	80 €
	Classement	Féminin	1er	90 €		

### 10.3p Coupes

Des coupes seront distribuées de la façon suivante :

**NB: Les prix et coupes aux groupes, au scratch et à la classe ne sont pas cumulables.**

Les prix sont prévus pour un minimum de 60 partants.

En dessous de 60 partants, les prix présentés ci-dessus seraient baissés de 50%.

Deux commissaires seront récompensés.

### 10.4p Podium

Remise des prix le dimanche 04 Mai 2025 à 18 h 00, à salle du diguedan à SUMENE..

La remise des prix se déroulera à salle du diguedan à SUMENE.

### 10.6P. Remise des chèques et palmarès

Les chèques des concurrents correspondant à leurs prix leur seront envoyés le lundi 05 Mai 2025.

Les coupes et palmarès seront distribués le dimanche 04 Mai 2025 à 18 h 00 à la remise des prix.